



## ACUREN STANDARD SERVICE TERMS

These Acuren Standard Service Terms (these "Terms") govern all services and deliverables provided to you ("Client") by Acuren Inc., Acuren Inspection, Inc., Acuren Group Inc., Tacten Industrial Inc., Remote Access Technology USA, Inc. and their respective affiliates, subsidiaries and successors (collectively, "Supplier"). In the event of any dispute between Client and Supplier, Client's recourse shall be limited to the specific Supplier company that performed the services or provided the deliverables. These Terms, including each Statement of Work or Order Acknowledgment entered into by the parties pursuant to these Terms, constitute the entire agreement between the parties in relation to its subject matter and supersede any and all prior agreements, understandings or arrangements between them, whether oral or in writing, in relation to such matters. Supplier rejects any additional, different or inconsistent terms or conditions delivered with or contained in Client's purchase orders, order acknowledgment forms, correspondence or other standard business forms or documents, and no such terms or conditions shall alter the terms and conditions of these Terms or those of an SOW or an Order.

### SCOPE OF SERVICES

Supplier shall only perform those services (the "Services") and provide those related deliverables (the "Deliverables") that are specifically described in a Statement of Work (each, an "SOW") or an Order Acknowledgment (each, an "Order") signed by authorized representatives of both parties and shall not be responsible for any services, deliverables or any other matters not documented in a fully-executed SOW or Order, as applicable. Supplier will provide equipment and labor qualified to provide the Services. Any descriptions, statements, comments or representations outside of the Deliverables made by an employee or agent of Supplier in the course of performing the Services will reflect the opinion or observations of such employee/agent based solely upon data available at the time of performing the Services and will not be construed as representations, warranties or modifications to these Terms. Client shall be responsible for all engineering, repair, modification and use decisions, including, without limitation, decisions regarding the scope and frequency of inspections, the inspection techniques to be used and the codes, procedures and acceptance criteria to be followed by Supplier. Supplier will be entitled to rely upon, and shall have no responsibility for, the accuracy and completeness of all records, information, data and specifications furnished or decisions made by Client (or Client's consultants and other contractors hired by Client), government authorities, public utilities and manufacturers and suppliers of equipment, material or supplies. Supplier shall not have any responsibility for defects or limitations in any equipment, material or supplies specified or recommended by Supplier. Client shall provide Supplier with access to the site where the Services are to be performed and/or the Deliverables are to be provided and shall ensure that: (i) there are no encumbrances, structures or other physical barriers that would prevent Supplier from accessing the items that are the subject of the Services; (ii) such site is safe for Supplier and its employees to provide the Services and/or deliver the Deliverables and (iii) such site is compliant with all applicable laws, rules and regulations so that Supplier may perform the Services and deliver the Deliverables. The parties may only make modifications to the scope of the Services set forth in an SOW or an Order by entering into a written change order that is signed by authorized representatives of each party.

### TERM; TERMINATION

Unless otherwise provided in an SOW or an Order, the applicable SOW or Order will remain in effect from the date such SOW or Order is fully executed by authorized representatives of each party until either party terminates it in accordance with these Terms or by providing the other party with at least 60 days' advance written notice. In the event of any such termination, Client shall make prompt payment for all Services and Deliverables properly performed and delivered prior to the effective date of termination.

In the event of a breach of any material term of these Terms, an SOW or an Order, the non-breaching party may immediately suspend performance of its obligations. Upon further written notice, if the breaching party fails to cure the breach within 10 business days of its receipt of written notice that sets forth the breach and proposed cure, the non-breaching party may immediately terminate any outstanding SOW or Order. If Supplier terminates an SOW or Order as a result of a Client's material breach, then Supplier shall provide to Client a final invoice for the Services and/or Deliverables performed and delivered prior to the effective date of termination. Client shall pay such amount plus the Termination Payment. The "Termination Payment" will be equal to 10% of the difference between the price or estimate, as applicable, for such Services and/or Deliverables as set forth in the applicable SOW or Order (as amended in Supplier's progress reports or change orders) and the sum of all payments made by Client, including the final invoice. Client's payment obligation shall not be subject to set-off in any manner.

Either party may immediately terminate any outstanding SOW or Order upon written notice to the other party if: (i) the other party becomes insolvent and/or fails to provide written assurance to the requesting party of its ability to pay its debts as they become due; (ii) a receiver is appointed for the other party or its property; (iii) the other party makes an assignment for the benefit of its creditors; (iv) proceedings are commenced by or for the other party for relief under bankruptcy, insolvency or debtor's relief law and not discharged within 60 days; or (v) the other party commences proceedings or takes action to liquidate or dissolve its business or attempts to do so.



### **PAYMENT**

Unless otherwise provided in the applicable SOW or Order, Client shall pay for all Services on a time-and-materials basis pursuant to rates set forth in the applicable SOW or Order (the "Fees"). Each SOW and Order will be invoiced separately. Client shall make payments in full within 30 days of the date appearing on the face of the invoice. Thereafter, Supplier may impose a late charge of 1% of the unpaid balance of the invoice per month. Notwithstanding anything in these Terms to the contrary, Client shall compensate Supplier for costs and other overhead and expenses that are incurred by Supplier as a result of (i) delays, cancellations or postponements caused by Client; (ii) Client's engineering, repair, modification and use decisions, including, without limitation, decisions regarding the scope and frequency of inspections, the inspection techniques to be used, the codes, procedures and acceptance criteria to be followed and additional quality assurance enhancements offered by Supplier (such as a dedicated site supervisor), in each case that are not specified or contemplated by the applicable SOW or Order; and (iii) any changes set forth in a Change Order that result in an equitable adjustment to the Fees.

### **ACCEPTANCE**

Payment shall constitute acceptance of the Services and the Deliverables, such that Supplier is deemed to have met all requirements set forth in an SOW or an Order, as applicable. Client must identify deficiencies in the Services or the Deliverables and provide a written rejection within 15 business days of completion of the Services or receipt of the Deliverables, as applicable, for such rejection to be effective. Any rejection of the Services or the Deliverables after either payment or more than 15 business days following the date of completion of the Services or receipt of the Deliverables, as applicable, will be ineffective.

### **TITLE AND RISK OF LOSS**

Title and risk of loss to any materials and equipment furnished by Client shall remain with Client. Title and risk of loss to materials and equipment furnished by Supplier during performance of the Services shall pass to Client upon installation if Supplier, or any person at the request or direction of Supplier, is responsible for installation under the applicable SOW or Order. Otherwise, title and risk of loss shall pass to Client upon delivery. After title passes to Client, title shall be subject to Supplier's right to a purchase money security interest until Client has paid for such materials and equipment.

### **OWNERSHIP OF INFORMATION**

Any work product of Supplier, regardless of when created, shall be owned by Supplier and may be used by Supplier for its own purposes. Such work product will include: (i) analytical output data and input parameters that are required to operate and maintain the facility that is the subject of the Services, and (ii) as-built configuration data, materials data and inspection parameters contained in the acceptance and pre-Service inspection procedures, calibration records and examination reports as required to support subsequent inspections and/or repairs (collectively, "Work Product"). Notwithstanding Supplier's ownership of Work Product, Supplier hereby grants to Client a fully paid, non-exclusive, transferable, royalty-free, restricted license to use Work Product solely for purposes associated with Client's facilities (e.g., operation, maintenance and inspection), provided that if Client requires Work Product to be disclosed to its consultants or other Suppliers, Client shall obtain the third party's prior written agreement not to disclose or use Work Product at any time and in any manner that would compete with Supplier in the same or similar field(s) of use related to Work Product. Client shall notify Supplier of any such disclosure to a third party. Disclosure may not be made to a third party who is a competitor of Supplier without Supplier's prior written consent.

### **CONFIDENTIALITY**

Client and Supplier shall maintain in strict confidence all Confidential Information obtained or received by it and shall only disclose and/or use such Confidential Information as is reasonably required hereunder and/or to the extent required by applicable law. "Confidential Information" means all information provided by a party and its designated representatives to the other party, whether orally or by means of written material, including, without limitation, plans, specifications, financial or business data or projections or any other forms of business information. Notwithstanding the foregoing, a receiving party shall not have any confidentiality obligations for information that is shown to be (i) independently developed by the receiving party with no input, information or assistance from the disclosing party; (ii) lawfully obtained from sources other than the disclosing party; (iii) plainly and clearly not intended by the disclosing party to be treated as confidential information; or (iv) in the public domain. Each party shall be responsible for any breach of this section by any of its employees, agents, representatives, affiliates or subcontractors. In the event of breach of any of the provisions of this section by the receiving party, the disclosing party will be entitled to equitable relief, including in the form of injunctions and orders for specific performance, in addition to all other remedies available at law or equity. If Client uses any reports, designs, drawings or other materials provided by Supplier for any other purpose or if Client modifies such reports, designs, drawings or documents, Client shall indemnify and hold Supplier harmless from any claims or losses resulting from such use or modification.

### **PERFORMANCE OF THE SERVICES**

Supplier shall perform the Services and provide any associated Deliverables in accordance with the relevant and applicable standard of care and consistent with the industry standards, codes, protocols or other guidelines specified in the applicable SOW or Order. If a court of competent jurisdiction determines that Supplier has breached the applicable standard of care or has



otherwise failed to perform the Services and/or provide the Deliverables in accordance with the industry standards, codes, protocols or other guidelines specified in the applicable SOW or Order, Client's sole and exclusive remedy shall be corrective work by Supplier or, at Supplier's option, a refund of the amount actually paid for such Services and/or Deliverables found to be deficient. THE EXPRESS WARRANTIES SET FORTH IN THESE TERMS OR IN AN SOW OR ORDER ARE THE ONLY WARRANTIES MADE BY SUPPLIER AND ARE IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, COURSE OF DEALING, COURSE OF PERFORMANCE, USAGE OF TRADE OR OTHERWISE. SUPPLIER HEREBY DISCLAIMS ALL OTHER WARRANTIES, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND WARRANTY AGAINST THE INFRINGEMENT OF INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS OF A THIRD PARTY. ANY LEGAL CLAIM MADE IN A COURT OF COMPETENT JURISDICTION ARISING OUT OF OR MADE IN CONNECTION WITH THE SERVICES AND/OR THE DELIVERABLES PROVIDED UNDER AN SOW OR AN ORDER MUST BE FILED WITHIN ONE YEAR OF THE ACCRUAL OF THE CAUSE OF ACTION. EACH PARTY ACKNOWLEDGES AND UNDERSTANDS THAT THIS ONE-YEAR LIMITATION PERIOD MAY BE SHORTER THAN OTHERWISE PROVIDED UNDER THE LAWS OF SOME STATES, INCLUDING THE STATE OF CONNECTICUT. EACH PARTY FURTHER AGREES THAT A REDUCED LIMITATIONS PERIOD OF ONE YEAR IS NECESSARY TO ENSURE THE PROPER PRESERVATION OF EVIDENCE AND WITNESSES AND TO ACHIEVE A SPEEDY AND COST-EFFECTIVE RESOLUTION OF ANY POTENTIAL DISPUTE.

#### **INDEMNITY**

Each party agrees to defend, indemnify and hold harmless the other party and its affiliates, directors, managers, partners, officers, employees, agents, representatives, successors and assigns (collectively, "Indemnitees") from and against claims of third parties for all liabilities, damages, losses, claims, costs and expenses including reasonable attorneys' and expert fees (the "Claims") to the extent that the Claims result from or arise out of a party's negligence or willful misconduct, subject to the limitations of liability stated in these Terms.

#### **LIMITATIONS OF LIABILITY**

SUPPLIER'S TOTAL LIABILITY TO CLIENT AND CLIENT'S INDEMNITEES UNDER OR IN CONNECTION WITH AN SOW OR ORDER, THE BREACH THEREOF, THE SERVICES OR THE DELIVERABLES, REGARDLESS OF THE FORM OF ACTION IN CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, SHALL NOT EXCEED THE FEES PAID OR PAYABLE UNDER THE APPLICABLE SOW OR ORDER UNDER WHICH THE LIABILITY AROSE. NOTWITHSTANDING ANY PROVISION IN THESE TERMS OR IN AN SOW OR ORDER TO THE CONTRARY, NEITHER PARTY SHALL BE LIABLE TO THE OTHER PARTY OR ITS INDEMNITEES FOR, AND EACH PARTY RELEASES THE OTHER PARTY AND ITS INDEMNITEES FROM, ANY SPECIAL, INDIRECT, INCIDENTAL, PUNITIVE, EXEMPLARY OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LOSSES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, DAMAGES OR LOSSES RELATING TO BUSINESS INTERRUPTIONS, LOST PROFITS, LOST BUSINESS OPPORTUNITIES, GOODWILL, REPUTATIONAL DAMAGES, LOST REVENUES, DOWNTIME, OVERHEAD EXPENSES, LOSS OF USE, BUSINESS INTERRUPTION, PRODUCTION LOSSES, DATA LOSSES OR OTHER ECONOMIC LOSSES, HOWSOEVER CAUSED, REGARDLESS OF WHETHER SUCH DAMAGES OR LOSSES ARISE OR RESULT, IN WHOLE OR IN PART, FROM NEGLIGENCE (WHETHER SUCH NEGLIGENCE BE SOLE, JOINT AND/OR CONCURRENT, ACTIVE OR PASSIVE), GROSS NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, CONTRACT BREACH, BREACH OF WARRANTY OR ANY OTHER THEORY OF LEGAL LIABILITY ATTRIBUTABLE TO THE OTHER PARTY OR ITS INDEMNITEES. SUPPLIER SHALL NOT BE RESPONSIBLE FOR, AND CLIENT SHALL DEFEND AND INDEMNIFY SUPPLIER AGAINST AND FOR, ANY DAMAGE, LOSS, CLAIM, INJURY OR EXPENSE INCURRED OR ASSERTED BY CLIENT OR ANY THIRD PARTY ARISING FROM OR ATTRIBUTABLE TO CLIENT'S MAINTENANCE, POSSESSION, USE OR MISUSE OF ITS OWN ASSETS, PROPERTY AND FACILITIES AND ANY PRODUCTS IT PURCHASES FROM SUPPLIER.

#### **FORCE MAJEURE**

Neither party shall be held responsible or liable for any loss, damage or delay caused by accidents, strikes, fires, floods or other circumstances or other causes beyond its reasonable control (each, a "Force Majeure Event"). If either party discovers that it is delayed or prevented in the performance of any of its obligations under the applicable SOW or Order by a Force Majeure Event, that party shall give written notice to the other party describing the Force Majeure Event within two business days of its occurrence. The affected party shall not be liable for such delay or non-performance attributable to the Force Majeure Event, and the time for performance of the affected obligation will be extended by such period as is reasonable to enable that party, using all reasonable efforts, to perform that obligation. A party's performance under this section will be suspended only for so long as the Force Majeure Event exists. Notwithstanding the foregoing, a Force Majeure Event will not excuse Client's duty to make timely payment due under these Terms or the applicable SOW or Order.

#### **INDEPENDENT CONTRACTOR**

The parties acknowledge that in providing the Services under the applicable SOW or Order, Supplier is acting solely as an independent contractor and not as an agent or employee of Client. Neither party has the authority to bind the other to any third person, to incur any debts or liabilities in the name of or on behalf of the other party or otherwise to act in any way as the representative of the other unless otherwise expressly agreed to in writing signed by both parties. Nothing contained in these



Terms or in the applicable SOW or Order is intended to give rise to, or gives rise to, a partnership, joint venture, agency, fiduciary, employment or other relationship between the parties or imposes upon the parties any of the duties or responsibilities of partners, joint venturers or employer-employee beyond the relationship of independent parties to a commercial contract.

#### **GOVERNING LAW; VENUE**

The parties agree that these Terms and any SOW or Order will be governed by and construed in accordance with the laws of the state of Connecticut without regard to its conflicts of laws principles. For any dispute arising out of or in connection with these Terms or an SOW or Order, the parties consent to the jurisdiction of any state or federal court of competent jurisdiction situated in Danbury, Connecticut. THE PARTIES HEREBY WAIVE ALL RIGHTS TO A TRIAL BY JURY IN CONNECTION WITH ANY CLAIM OR DISPUTE ARISING OUT OF OR RELATING TO THESE TERMS OR AN SOW OR ORDER. EACH PARTY KNOWINGLY AND INTENTIONALLY WAIVES ITS RIGHT TO TRIAL BY JURY.

#### **MISCELLANEOUS**

In the event of a conflict between the terms and conditions of these Terms, on one hand, and the terms of any SOW or Order, on the other hand, the terms and conditions of these Terms shall control unless the conflicting term in an SOW or an Order, as applicable, specifically references the inconsistent provision(s) of these Terms to be superseded, in which case the conflicting term set forth in such SOW or Order shall control to resolve such conflict only with respect to, and for the limited purpose set forth in, such SOW or Order. Any modification of these Terms will have no effect unless expressly agreed to in a writing signed by an authorized representative of Supplier. The waiver or failure of either party to exercise any right provided for herein will not be deemed a waiver of any further right hereunder. No consent or waiver by a party with respect to any provision of these Terms will be effective unless made by a duly authorized representative of such party. If any provision of these Terms is held invalid or unenforceable by a court of competent jurisdiction, such invalidity or unenforceability will not invalidate or render unenforceable the entire Terms; rather, the entire Terms will be construed as if not containing the invalid or unenforceable provision, and the rights and obligations of each party will be construed and enforced accordingly. The express remedies set forth in these Terms and in an SOW or Order, as applicable, are the sole and exclusive remedies of the parties and in lieu of any other remedies at law or in equity. Notwithstanding anything in these Terms to the contrary, Supplier and Client agree that the terms and conditions of these Terms that by their context are intended to survive or that are expressly stated to survive will survive termination of any related agreement, including an SOW or an Order.

#### **LIMITED WARRANTY APPLICABLE TO ALL INDUSTRIAL TRADES WORK**

All industrial trades work performed by Supplier ("Trades Work"), including insulation, welding, pipefitting, electrical, painting, coating, winterization, construction, fabrication, repair, demolition and installation services, will include the following Limited Warranty (this "Limited Warranty"). Subject to the conditions and exclusions set forth below, all Trades Work will be free from material defects in Supplier's workmanship for the lesser of 12 months from the date of sale or five business days after the deficiency was or could have been detected by Client (the "Warranty Period"). Client's sole and exclusive remedy and Supplier's sole and exclusive liability under this Limited Warranty will be for Supplier to repair or replace the deficiency or, at Supplier's option, to refund the amount paid for the deficient Trades Work. This Limited Warranty does not apply to materials, components, supplies, parts or goods manufactured by a party other than Supplier (the "OEM"), such as construction materials and coating products. All such materials will be governed solely by the OEM's warranty, and Client's sole recourse with respect to such materials will be under the OEM's warranty to the extent the warranty is transferrable to Client. This Limited Warranty does not apply to any damage, failure or other issues caused by Client's failure to comply with Supplier's and/or the OEM's instructions, requirements or warranty conditions.

#### **ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL RADIOGRAPHIC SERVICES**

When providing radiographic ("RT") services, Supplier will provide film/images and reports to Client as determined by Client (ex: to whom and how often film and reports should be turned in) and specified in the applicable SOW or Order. Upon receiving an RT report from Supplier, Client and/or the owner-operator shall be responsible for: reviewing the report to make sure that the correct codes, procedures and acceptance criteria are listed in the report; ensuring that Client has received all film for all views listed in the report; maintaining custody of the film and report thereafter; reviewing the film as Client and/or owner-operator deem appropriate; and advising Supplier of any issues Client has identified with the report or film no later than five business days after Client's receipt of the report. Client and/or the owner-operator shall be responsible for permanent custody of film and the final disposition of each component (ex: weld) inspected. Any film not collected by Client when the report is submitted will be disposed of by Supplier. Client and Supplier acknowledge that experienced radiographers can have differing interpretations of the same radiographic image.

#### **ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL ADVANCED SERVICES SUCH AS SHEAR WAVE ULTRASONICS (INCLUDING TIME OF FLIGHT DIFFRACTION (TOFD)) AND PHASED ARRAY**

Statements, findings, results and/or reports made or prepared by an employee of Supplier, including findings about an item meeting or not meeting code, represent the opinion of the employee based on available data at the time of the inspection and shall at all times be subject to inherent limitations of these technologies. Supplier cannot be held responsible if employees of



Client or another vendor reach different opinions. Supplier recommends confirming all such opinions through a second method whenever practicable.

#### **ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL PIPELINE INTEGRITY SERVICES**

Client is responsible for making all repair, recoat, replacement and similar decisions, including decisions based on or regarding inspection results, remaining strength calculations and Client's Integrity Management Program ("IMP"). Client is responsible for determining the specific remaining strength calculation to be performed (B316, B316 modified, R strength, etc.) and the design factor to be used. Supplier cannot be responsible for selecting or making any recommendations regarding the correct calculation method or design factor. When performing calculations, Supplier's obligation shall be limited to entering data into the software and providing the calculation results to Client. Supplier does not make any representations regarding the accuracy of the data or the results of the software calculations. Client is responsible for all decisions regarding its IMP. Supplier does not make any representations regarding, and shall not have any liability for, any recommendations, proposed changes, updates and similar statements from Supplier's employees regarding Client's IMP.

#### **ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL CONDITION MONITORING AND RELIABILITY ENGINEERING WORK**

Any reports, maintenance plans, oil analysis data and other written materials or statements provided by any employee of Supplier ("Information") are intended for use by or under the supervision of a Professional Engineer employed by Client and/or retained by Client from another vendor. The Information does not contain engineering advice or recommendations. Client warrants that it has a Professional Engineer on its staff who will review the Information and make all repair, replace and other engineering decisions, including maintenance plans that it deems appropriate. Client shall at all times be responsible for making all final decisions regarding all routes, techniques, frequency of inspections, codes, standards, procedures, criteria, severity ratings, root causes and solutions to prevent or correct failures or other problems with Client's equipment. Supplier shall not assume any such responsibility, but absent direction from Client, Supplier will endeavor to make reasonable selections but shall not warrant to Client that it will select the correct ones. The Information is intended to summarize the gathered and processed data, which is intended to supplement condition data already available to Client. The Information is not intended to and shall not provide any judgment as to the safety or integrity of the equipment or components monitored by Supplier, or to diagnose any condition of the equipment or components, including the likelihood or timing of a possible failure. Client shall at all times be responsible for making final decisions regarding maintenance plans. Any statements, recommendations, proposals or materials prepared by employees of Supplier are recommendations only and shall be subject to final approval and implementation by Client. Where Supplier receives oil analysis reports and/or data from third party laboratories, Supplier can offer its interpretation of such reports/data subject to final interpretations and decisions by Client, but cannot attest to the accuracy of such reports/data. Location selection and calculation of alarm levels by Supplier shall be done pursuant to the codes selected by Client. If Client has concerns regarding the Information, Client agrees to consult with a Professional Engineer employed by Client or a contractor other than Supplier.

#### **ADDITIONAL TERMS REGARDING PROFESSIONAL ENGINEERING SERVICES**

Where Supplier's services include professional engineering services, Supplier warrants that the Services will be performed according to professional engineering standards. Supplier will not be responsible for, control, direct or supervise: the performance by Client or others of their obligations and responsibilities; construction methods, means, techniques, sequences or procedures of Client or others; acts or omissions of Client or others; or advice from any independent expert engaged by Client or others. In the event Client notifies Supplier in writing of any breach of Supplier's warranty with regard to professional engineering Services within 12 months after completion of the Services under the applicable SOW or Order, Supplier's sole and exclusive obligation and Client's sole and exclusive remedy will be for Supplier to correct or re-perform the deficient Service, or at Supplier's option, to refund the amount paid for such deficient Service.

#### **ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL EXPERT TESTIMONY AND EXPERT LITIGATION SUPPORT ENGAGEMENTS**

When Supplier is engaged as an expert in connection with any litigation or potential litigation matter (the "Engagement"), its fees will not be dependent upon the outcome of the actual or potential proceeding in which Supplier is acting as an expert for Client (the "Proceeding"). Objective conclusions will be presented without regard to how they will impact the Proceeding to ensure that Supplier is able to perform its services properly. Supplier will assume, for purposes of its Engagement, that information and data provided by or on behalf of Client will be sufficiently accurate, complete and comprehensive to enable Supplier to perform its services. Client and Supplier will agree in writing at the commencement of the Engagement on the precise scope of services to be provided by Supplier, including any opinion to be provided and how samples and other materials or information are to be examined, handled, stored and/or returned. Supplier will not be responsible for any matters beyond that written scope of services. Client shall be responsible for notifying Supplier of all relevant timelines in the Proceeding. All reports and material developed by Supplier shall be used only for purposes of the Proceeding. Any other use requires Supplier's prior written consent. Client shall disclose sufficient information about the parties to enable Supplier to assess if there may be a potential conflict of interest. If Client wishes for Supplier to perform joint testing, Client shall be responsible for obtaining the agreement of



the other parties regarding the testing protocol to be used, and shall instruct Supplier in writing as to what information and documents can be shared with the other parties.

Client will defend, indemnify and hold Supplier harmless against and from any and all claims, costs, actions, losses and liabilities, including attorneys' fees, arising or relating in any way to the Engagement other than those caused solely by Supplier's willful misconduct or gross negligence. If Client is representing another party in the Proceeding, Client represents that it has secured such party's agreement to be bound by these terms and conditions. If the Engagement will not involve testimony, all material created by Supplier will be maintained as confidential and not disclosed to third parties (other than as required by the Proceeding) without Supplier's prior written consent. All samples provided to Supplier will be disposed of within 60 days of the end of the Engagement unless Supplier is instructed in writing to return them to Client or retain them for a fee.

**ADDITIONAL TERMS THAT GOVERN ALL SERVICES PERFORMED AT AMUSEMENT PARKS, THEME PARKS AND CARNIVAL RIDES**

Notwithstanding any other document to the contrary, Supplier's services at amusement parks, theme parks, carnival rides and similar facilities are always limited to performing specific tests and procedures on rails, tracks, welds and other structural components (the "Parts"). Such tests and procedures are not able to detect all flaws or defects, nor are they necessarily able to predict future failures of any such inspected Parts. Supplier does not, under any circumstances, certify or warrant that, or determine whether, rides and other equipment at amusement parks, theme parks, carnival rides or similar facilities are in good working order, are operating safely and properly, and/or comply with any federal, state, local or similar laws or regulations.

**ADDITIONAL TERMS REGARDING MECHANICS' LIENS, CLAIMS, AND ENCUMBRANCES**

Supplier is entitled to file mechanics' liens, claims, and encumbrances against Client's buildings, structures or land for any materials, services and/or documentation provided by Supplier to Client. By receiving performance hereunder, Client represents and warrants to Supplier that Supplier's materials, services and documentation are furnished at the request of and for the benefit of each of Client and that Supplier has received Client's authorization for Supplier to file mechanics' liens, claims, and encumbrances against the Client's buildings, structures or land. Supplier shall have no obligation if any other person or entity (including, without limitation, a subcontractor) files or causes to be filed a mechanics' lien, claim, or encumbrance against Client's property for labor and/or materials provided to Client. Supplier and Client agree that this section survives the termination, cancellation or expiration of any related agreement regarding the Services described herein.

**APPLICABILITY OF THESE TERMS**

**TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY LAW, CLIENT WAIVES AND RELEASES ANY AND ALL RIGHTS, CLAIMS, DEMANDS OR CAUSES OF ACTION THAT MAY OTHERWISE BE AVAILABLE AT LAW OR IN EQUITY OR GRANTED BY STATUTE TO AVOID OR DISREGARD THE ENTITY FORM OF SUPPLIER OR OTHERWISE IMPOSE LIABILITY ON ANY AFFILIATE OF SUPPLIER, WHETHER GRANTED BY STATUTE OR BASED ON THEORIES OF EQUITY, AGENCY, CONTROL, INSTRUMENTALITY, ALTER EGO, DOMINATION, SHAM, SINGLE BUSINESS ENTERPRISE, PIERCING THE CORPORATE VEIL, UNFAIRNESS OR UNDERCAPITALIZATION.**

**WE VERY MUCH APPRECIATE YOUR BUSINESS. SHOULD YOU HAVE ANY QUESTIONS, PLEASE CONTACT THE PERSON FROM WHOM YOU WISH TO ORDER PRODUCTS AND/OR SERVICES OR SEND AN EMAIL TO [SERVICETERMS@ACUREN.COM](mailto:SERVICETERMS@ACUREN.COM).**



## CONDITIONS DE SERVICE STANDARD D'ACUREN

Les présentes Conditions de service standard d'Acuren (les « Conditions ») régissent tous les services et livrables qui vous sont fournis (en tant que « Client ») par Acuren Inc., Acuren Inspection, Inc., Acuren Group Inc., Tacten Industrial Inc., Remote Access Technology USA, Inc. et leurs filiales, sociétés affiliées et successeurs respectifs (collectivement, le « Fournisseur »). En cas de litige entre le Client et le Fournisseur, le Client ne pourra exercer un recours qu'à l'encontre de l'entreprise spécifique du Fournisseur qui aura réalisé les services et fourni les livrables. Les présentes Conditions, y compris les Énoncés de travaux ou les Confirmations de commande agréés par les parties en vertu des présentes, constituent l'intégralité de l'entente entre les parties concernant l'objet des présentes; elles remplacent l'ensemble des accords, ententes ou arrangements antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, concernant ledit objet. Le Fournisseur décline toutes les autres conditions éventuelles qui seraient différentes ou contraires aux présentes et qui figureraient dans les bons de commande, les confirmations de commande, la correspondance ou d'autres formulaires ou documents standard du Client, et de telles conditions ne sauraient modifier les présentes Conditions ou celles contenues dans un EDT ou une Commande.

### PORTÉE DES SERVICES

Le Fournisseur ne réalisera que les services (les « Services ») et ne fournira que les livrables connexes (les « Livrables ») spécifiquement décrits dans l'Énoncé des travaux pertinent (chacun étant un « EDT ») ou dans la Confirmation de commande (chacune étant une « Commande ») signés par les représentants autorisés des deux parties, et il ne sera pas responsable d'éventuels services, livrables ou autres objets non spécifiés dans un EDT ou une Commande, selon le cas, signés en bonne et due forme. Le Fournisseur fournira l'équipement et la main-d'œuvre qualifiée pour réaliser les Services. L'ensemble des éventuels énoncés, descriptions, commentaires ou déclarations ne se rapportant pas aux Livrables, qui émaneraient d'un employé ou d'un mandataire du Fournisseur dans le cadre de la réalisation des Services refléteront l'avis ou les observations dudit employé/mandataire sur la base des seules données disponibles au moment où les Services seront réalisés; ils ne sauraient être interprétés comme des déclarations, des garanties ou des modifications des présentes Conditions. Le Client sera responsable de l'ensemble des travaux d'ingénierie, des réparations, des modifications et des décisions relatives à l'usage, notamment s'agissant des décisions concernant la portée et la fréquence des inspections, les techniques d'inspection devant être mises en œuvre, ainsi que les codes, procédures et critères d'acceptation devant être respectés par le Fournisseur. Le Fournisseur sera en droit de se fonder sur l'exactitude et l'exhaustivité de l'ensemble des registres, informations, données et spécifications fournis ou des décisions prises par le Client (ou les consultants ou autres prestataires engagés par le Client), les autorités officielles, les services publics, ainsi que les fabricants ou fournisseurs d'équipements, de matériel ou de fournitures, et il sera déchargé de toute responsabilité à leur égard. Le Fournisseur ne sera aucunement responsable des éventuels défauts ou limitations des équipements, du matériel ou des fournitures spécifiés ou recommandés par le Fournisseur. Le Client autorisera le Fournisseur à accéder au site sur lequel les Services devront être mis en œuvre et/ou sur lequel les Livrables devront être fournis, en faisant en sorte : (i) qu'il n'y ait pas d'obstacles, de structures ou d'autres barrières physiques empêchant le Fournisseur d'accéder aux éléments faisant l'objet des Services; (ii) que le site ne présente pas de danger pour le Fournisseur et ses employés lors de leur prestation des Services et de leur livraison des Livrables, et (iii) que le site soit conforme aux lois, règlements et règlements applicables afin que le Fournisseur puisse réaliser les Services et fournir les Livrables. Les parties ne pourront apporter des modifications à la portée des Services énoncés dans un EDT ou une Commande que par l'entremise d'une demande de changement écrite et signée par les représentants autorisés de chacune des parties.

### DURÉE; RÉSILIATION

Sauf mention contraire dans un EDT ou une Commande, l'EDT ou la Commande pertinents resteront en vigueur à compter de la date de leur signature par les représentants autorisés de chacune des parties jusqu'à ce que l'une des parties résilie l'EDT ou la Commande conformément aux présentes Conditions ou en remettant à l'autre partie un préavis écrit d'au moins 60 jours. Dans le cas d'une telle résiliation, le Client réglera sans délai l'ensemble des Services et Livrables convenablement réalisés ou fournis avant la date d'entrée en vigueur de la résiliation.

En cas de violation d'une disposition substantielle des présentes Conditions, d'un EDT ou d'une Commande, la partie non défaillante pourra suspendre, immédiatement, la mise en œuvre de ses obligations. Suite à l'envoi d'un avis écrit à cet effet, si la partie défaillante omet de réparer la violation dans les 10 jours ouvrables de sa réception dudit avis écrit énonçant la violation et la réparation suggérée, la partie non défaillante pourra résilier tout EDT ou toute Commande en vigueur, avec effet immédiat. Si le Fournisseur résilie un EDT ou une Commande suite à une violation substantielle perpétrée par le Client, le Fournisseur remettra au Client une facture finale au titre des Services et/ou des Livrables réalisés et fournis avant la date d'entrée en vigueur de la résiliation. Le Client devra régler le montant indiqué, ainsi que les Frais de résiliation. Les « Frais de résiliation » correspondront à 10% de la différence entre le prix ou le montant du devis, selon le cas, relatifs auxdits Services et/ou Livrables indiqués dans l'EDT ou la Commande applicables (et éventuellement modifiés dans les rapports de progrès ou les demandes de changement du Fournisseur), et la somme de l'ensemble des paiements effectués par le Client, compte tenu de la facture finale. L'obligation de paiement du Client ne saurait faire l'objet d'une quelconque déduction.

Chacune des parties pourra résilier un EDT ou une Commande en cours, avec effet immédiat, au moyen d'un avis écrit remis à l'autre partie si : (i) l'autre partie devient insolvable ou omet de fournir à la partie qui en fait la demande l'assurance écrite de sa capacité à régler ses dettes arrivant à échéance; (ii) un séquestre est désigné pour administrer l'autre partie ou ses biens; (iii) l'autre partie effectue une cession au bénéfice de ses créanciers; (iv) des poursuites sont engagées par ou au nom de l'autre partie au titre d'une procédure en vertu de la loi sur les faillites, l'insolvabilité et l'exonération des débiteurs et ne sont pas clôturées dans les 60 jours, ou si (v) l'autre partie entame des poursuites ou entreprend des démarches pour liquider ou dissoudre son entreprise ou tenter de ce faire.

### **PAIEMENT**

Sauf mention contraire dans un EDT ou une Commande applicable, le Client réglera l'ensemble des Services sur la base du temps passé et des équipements fournis en fonction des tarifs énoncés dans l'EDT ou la Commande en question (les « Tarifs »). Une facture séparée sera émise pour chaque EDT ou chaque Commande. Le Client en réglera le montant total dans les 30 jours de la date figurant au recto de la facture. Faute de cela, le Fournisseur pourra imposer des frais de retard mensuels à hauteur de 1 % du solde non réglé de la facture. Nonobstant toute mention contraire dans les présentes Conditions, le Client remboursera au Fournisseur les coûts et autres frais généraux engagés par le Fournisseur dans le cadre (i) des éventuels retards, annulations ou reports à l'initiative du Client; (ii) des décisions du Client en matière d'ingénierie, de réparations, de modifications ou d'utilisation, notamment concernant les décisions relatives à la portée et à la fréquence des inspections, aux techniques d'inspection à mettre en œuvre, aux codes, procédures et critères d'acceptation devant être respectés, ainsi qu'aux améliorations de l'assurance qualité offerte par le Fournisseur (p. ex., le fait de désigner un superviseur dédié), et ce, dans tous les cas où ces éléments ne sont pas spécifiés dans l'EDT ou la Commande applicable; (iii) des éventuelles modifications figurant dans une Demande de changement et entraînant un ajustement des Tarifs.

### **ACCEPTATION**

Le paiement représentera l'acceptation des Services et Livrables et signifiera que le Fournisseur a respecté l'ensemble des exigences énoncées dans l'EDT ou la Commande applicable, selon le cas. Le Client devra signaler les défauts repérés dans les Services ou les Livrables et fournir un avis de refus écrit dans les 15 jours ouvrables suivant l'achèvement des Services ou la réception des Livrables, selon le cas, pour entériner ledit refus. Tout refus des Services ou des Livrables après leur paiement ou un délai de plus de 15 jours ouvrables après la date d'achèvement des Services ou de livraison des Livrables, selon le cas, sera nul et non avenue.

### **TITRE DE PROPRIÉTÉ ET RISQUE DE PERTE**

Le titre de propriété et le risque de perte afférents à tout élément matériel et équipement fournis par le Client resteront dévolus au Client. Le titre de propriété et le risque de perte afférents aux éléments matériels et équipements mis à disposition par le Fournisseur pendant la réalisation des Services seront dévolus au Client au moment de l'installation si le Fournisseur, ou toute personne agissant à la demande ou sous le contrôle du Fournisseur, est responsable de l'installation en vertu de l'EDT ou de la Commande applicable. Dans le cas contraire, le titre de propriété et le risque de perte seront dévolus au Client lors de la livraison. Une fois que le titre de propriété aura été dévolu au Client, il fera l'objet d'une sûreté en garantie du prix d'achat au bénéfice du Fournisseur jusqu'à ce que le Client ait réglé le prix desdits éléments matériels et équipements.

### **PROPRIÉTÉ DES INFORMATIONS**

Tout produit du travail du Fournisseur, quelle que soit sa date de création, restera la propriété du Fournisseur et pourra être utilisé par celui-ci dans le cadre de ses activités. Ledit produit du travail inclura : (i) les données analytiques de sortie et les paramètres d'entrée requis pour exploiter et entretenir l'installation faisant l'objet des Services, et (ii) les données de configuration conformes à l'exécution, les données des équipements et les paramètres d'inspection figurant dans les procédures d'acceptation et d'inspection avant Service, les registres de calibrage et les rapports d'étude requis pour permettre les inspections et/ou réparations subséquentes (collectivement, le « Produit du travail »). Nonobstant le fait que le Fournisseur conserve la propriété du Produit du travail, par les présentes, le Fournisseur accorde au Client une licence intégralement acquittée, non exclusive, transférable, exempte de redevance et limitée pour lui permettre d'utiliser le Produit du travail dans le cadre strict des installations du Client (*c.-à-d.*, à des fins d'exploitation, d'entretien et d'inspection), étant entendu que si le Client souhaite que le Produit du travail soit divulgué à ses consultants ou à d'autres fournisseurs, le Client devra demander à la tierce partie concernée de s'engager par écrit à ne pas divulguer ni utiliser le Produit du travail à quelque moment et de quelque manière que ce soit si cela fait concurrence au Fournisseur dans des domaines d'utilisation équivalents ou similaires eu égard au Produit du travail. Le Client avertira le Fournisseur de toute divulgation de ce type à une tierce partie. Rien ne saurait être divulgué à des tiers concurrents du Fournisseur sans l'accord préalable écrit du Fournisseur.

### **CONFIDENTIALITÉ**

Le Client et le Fournisseur devront respecter la stricte confidentialité des Informations confidentielles obtenues ou reçues par chacun d'entre eux et ne les divulguer et/ou ne les utiliser que si cela est raisonnablement requis en vertu des présentes et/ou



dans la mesure où la loi applicable l'exige. Les termes « Informations confidentielles » renvoient à l'ensemble des informations fournies par une partie et ses représentants désignés à l'autre partie, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, et incluent notamment les plans, spécifications, données et projections financières et professionnelles, ainsi que tous les autres types d'informations professionnelles. Nonobstant ce qui précède, la partie réceptrice n'aura aucune obligation de confidentialité concernant les informations dont il peut être démontré (i) qu'elles ont été développées de manière indépendante par la partie réceptrice sans la contribution, les informations ou l'aide de la partie émettrice; (ii) qu'elles ont été obtenues de manière légale auprès de sources autres que la partie émettrice; (iii) qu'elles n'étaient clairement pas destinées à être traitées, par la partie réceptrice, comme des informations confidentielles; (iv) qu'elles sont dans le domaine public. Chacune des parties sera responsable de toute violation de la présente clause par l'un quelconque de ses employés, mandataires, représentants, affiliés ou sous-traitants. En cas de violation des dispositions de la présente clause par la partie réceptrice, la partie émettrice sera en droit de réclamer un redressement équitable, par exemple sous la forme d'une injonction ou d'une ordonnance d'exécution en nature, en sus de faire valoir tous les autres recours applicables en justice ou en équité. Si le Client utilise des rapports, des schémas, des dessins ou d'autres éléments matériels fournis par le Fournisseur à toute autre fin ou si le Client modifie lesdits rapports, schémas, dessins ou documents, le Client devra indemniser le Fournisseur et le tenir franc de tout préjudice à l'égard des éventuelles réclamations ou pertes découlant dudit usage ou de ladite modification.

### **RÉALISATION DES SERVICES**

Le Fournisseur réalisera les Services et fournira tout Livrable y afférent conformément aux normes de diligence pertinentes et applicables, et dans le respect des normes, codes, protocoles et autres directives standard du secteur spécifiés dans l'EDT ou la Commande concernés. Si un tribunal compétent détermine que le Fournisseur a enfreint une norme de diligence applicable ou a, par ailleurs, omis de réaliser les Services et/ou de fournir les Livrables conformément aux normes, codes, protocoles et autres directives standard du secteur spécifiés dans l'EDT ou la Commande concernés, le seul et unique recours du Client sera la réparation des Services et/ou Livrables par le Fournisseur ou, si le Client le souhaite, le remboursement du montant qui aura été acquitté au titre desdits Services et/ou Livrables jugés défallants. LES GARANTIES EXPRESSES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS, OU DANS UN EDT OU UNE COMMANDE, SONT LES SEULES GARANTIES OFFERTES PAR LE FOURNISSEUR; ELLES REMPLACENT L'ENSEMBLE DES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, CONDUITES HABITUELLES, MODALITÉS D'EXÉCUTION, USAGES DU COMMERCE OU AUTRES MODALITÉS. PAR LES PRÉSENTES, LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, NOTAMMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE D'INFRACTION À L'ENCONTRE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS. TOUTE PLAINTÉ LÉGITIME DÉPOSÉE DEVANT UN TRIBUNAL COMPÉTENT QUI DÉCOULERAIT DES SERVICES ET/OU DES LIVRABLES FOURNIS, OU Y OU AFFÉRERAIT, EN VERTU D'UN EDT OU D'UNE COMMANDE, DEVRA ÊTRE FORMULÉE DANS L'ANNÉE DE L'AVÈNEMENT DE LA CAUSE D'ACTION. CHACUNE DES PARTIES RECONNAÎT ET COMPREND QUE LA PÉRIODE DE LIMITATION DE UN (1) AN STIPULÉE DANS LES PRÉSENTES PEUT ÊTRE PLUS COURTE QUE LA PÉRIODE PRÉVUE PAR LES LOIS DE CERTAINS ÉTATS, EN PARTICULIER CELLES DE L'ÉTAT DU CONNECTICUT. PAR AILLEURS, CHACUNE DES PARTIES ADMET QUE LADITE PÉRIODE DE LIMITATION DE UN (1) AN EST NÉCESSAIRE POUR GARANTIR LA PRÉSERVATION DES PREUVES ET DES TÉMOIGNAGES, ET POUR PARVENIR À UNE RÉOLUTION RAPIDE ET EFFICIENTE DE TOUT LITIGE ÉVENTUEL.

### **INDEMNITÉ**

Chacune des parties consent à défendre, à indemniser et à tenir francs de tout préjudice l'autre partie et ses affiliées, directeurs, gérants, partenaires, cadres, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit (collectivement, les « Parties exonérées ») en cas de réclamation formulée par des tiers au titre de l'ensemble des responsabilités, dommages-intérêts, pertes, plaintes, coûts et frais, y compris les frais d'avocat et d'expertise légitimes (les « Réclamations ») dans la mesure où lesdites Réclamations résultent de la négligence ou de l'inconduite volontaire d'une partie ou y ou sont liées, sous réserve des limitations de responsabilité énoncées dans les présentes Conditions.

### **LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ**

LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DU FOURNISSEUR ENVERS LE CLIENT ET LES PARTIES EXONÉRÉES DU CLIENT EN VERTU OU AU TITRE D'UN EDT OU D'UNE COMMANDE, DE LEUR VIOLATION, DES SERVICES OU DES LIVRABLES, QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ACTION, QU'ELLE RELÈVE D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT OU D'UNE AUTRE THÉORIE, NE SAURAIT DÉPASSER LES FRAIS ACQUITTÉS OU DUS EN VERTU DE L'EDT OU DE LA COMMANDE DANS LE CADRE DESQUELS LA MISE EN CAUSE DE RESPONSABILITÉ A EU LIEU. NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DES PRÉSENTES CONDITIONS OU D'UN EDT OU D'UNE COMMANDE, AUCUNE DES PARTIES NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE ENVERS L'AUTRE OU SES PARTIES EXONÉRÉES (ET CHAQUE PARTIE DÉGAGE L'AUTRE PARTIE ET SES PARTIES EXONÉRÉES À CET EFFET) AU TITRE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS OU DE PERTES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS, CE QUI INCLUT ENTRE AUTRES LES DOMMAGES-INTÉRÊTS OU PERTES LIÉS À DES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉS, PERTES DE PROFITS, PERTES D'OCCASIONS PROFESSIONNELLES, PERTES DE CLIENTÈLE, DOMMAGES À LA RÉPUTATION, MANQUES À GAGNER, TEMPS D'IMMOBILISATION, FRAIS GÉNÉRAUX, PERTES D'USAGE, INTERRUPTIONS DES AFFAIRES, PERTES DE



PRODUCTION, PERTES DE DONNÉES OU AUTRES PERTES ÉCONOMIQUES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, QUE LESDITS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU PERTES RÉSULTENT OU DÉCOULENT, EN TOUT OU EN PARTIE, DE LA NÉGLIGENCE (INDIVIDUELLE, CONJOINTE ET/OU CONCURRENTÉ, ACTIVE OU PASSIVE), D'UNE FAUTE GRAVE, DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT, DU NON-RESPECT D'UNE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ LÉGALE ATTRIBUABLE À L'AUTRE PARTIE OU À SES PARTIES EXONÉRÉES. LE FOURNISSEUR NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DES ÉVENTUELS DOMMAGES, PERTES, RÉCLAMATIONS, BLESSURES OU FRAIS ENGAGÉS OU AFFIRMÉS PAR LE CLIENT OU UNE TIERCE PARTIE QUI SERAIENT LIÉS OU ATTRIBUABLES À L'ENTRETIEN, À LA POSSESSION, À L'UTILISATION OU À LA MAUVAISE UTILISATION PAR LE CLIENT DE SES PROPRES ACTIFS, BIENS ET INSTALLATIONS OU DE TOUT PRODUIT QU'IL ACQUERRA AUPRÈS DU FOURNISSEUR, ET LE CLIENT INDEMNISERA LE FOURNISSEUR À CET ÉGARD.

#### **FORCE MAJEURE**

Aucune des parties ne saurait être tenue responsable des éventuels dommages-intérêts, pertes ou retards causés par des accidents, grèves, incendies, inondations ou autres événements ou manifestations au-delà de son contrôle raisonnable (chacun de ces événements étant un « Cas de force majeure »). Si l'une des parties constate qu'elle est retardée ou empêchée dans l'exécution d'une quelconque de ses obligations en vertu d'un EDT ou d'une Commande applicable par un Cas de force majeure, ladite partie devra en avertir l'autre partie par écrit en décrivant le Cas de force majeure, dans les deux jours ouvrables de son avènement. La partie affectée ne sera pas responsable du retard ou de la non-exécution attribuable au Cas de force majeure, et le délai d'exécution de l'obligation affectée sera prorogé de façon raisonnable pour permettre à ladite partie de respecter son obligation en déployant les efforts nécessaires à cet effet. L'exécution des obligations d'une partie en vertu de la présente clause ne sera suspendue qu'aussi longtemps que durera le Cas de force majeure. Nonobstant ce qui précède, un Cas de force majeure ne saurait exonérer le Client de régler son dû dans les délais prévus par les présentes Conditions ou tout EDT ou toute Commande applicables.

#### **PRESTATAIRE INDÉPENDANT**

Les parties reconnaissent qu'en fournissant les Services prévus par un EDT ou une Commande, le Fournisseur agit uniquement en tant que prestataire indépendant et non en tant que mandataire ou employé du Client. Aucune des parties n'est habilitée à engager la responsabilité de l'autre ou d'une tierce partie, à contracter des dettes au nom ou pour le compte de l'autre partie ou d'une tierce partie ni par ailleurs à agir en tant que représentant de l'autre partie à moins que cela ait été expressément convenu dans un document écrit signé par les deux parties. Rien dans les présentes Conditions ou dans un EDT ou une Commande applicable ne saurait entraîner ou impliquer une relation de partenariat, de coentreprise, de mandat, de fiducie, d'emploi ou autre entre les parties, ni imposer aux parties des obligations ou des responsabilités incombant à des partenaires, à des coentrepreneurs ou à des employés/employeurs, leur relation se résumant à une relation de parties indépendantes ayant conclu un contrat commercial.

#### **DROIT APPLICABLE; LIEU DU TRIBUNAL**

Les parties conviennent que les présentes Conditions, et tout EDT ou toute Commande applicable, seront régis et interprétés en vertu des lois de l'État du Connecticut, sans égard pour leurs principes en matière de conflit de lois. Les parties conviennent que tout litige relatif ou afférent aux présentes Conditions, ou à un EDT ou à une Commande, relèvera de la compétence des tribunaux d'État et fédéraux situés à Danbury, dans le Connecticut. PAR LES PRÉSENTES, LES PARTIES RENONCENT À TOUS LEURS DROITS DE DEMANDER UN PROCÈS PAR JURY CONCERNANT TOUTE RÉCLAMATION ÉVENTUELLE OU TOUT LITIGE ÉVENTUEL LIÉS OU AFFÉRENTS AUX PRÉSENTES CONDITIONS, OU À UN EDT OU UNE COMMANDE. CHACUNE DES PARTIES RENONCE SCIEMMENT ET VOLONTAIREMENT À SES DROITS DE DEMANDER UN PROCÈS PAR JURY.

#### **DISPOSITIONS DIVERSES**

En cas de conflit entre les dispositions des présentes Conditions, d'une part, et celles d'un EDT ou d'une Commande, d'autre part, les dispositions des présentes Conditions prévaudront sauf à ce que la disposition contradictoire de l'EDT ou de la Commande, selon le cas, indique expressément qu'elle remplace la ou les dispositions divergentes des présentes Conditions, auquel cas la condition divergente énoncée dans l'EDT ou la Commande concernés prévaudra pour permettre de résoudre la divergence spécifique dans la stricte mesure énoncée dans l'EDT ou la Commande concernés, et à nulle autre fin. Toute modification éventuelle des présentes Conditions n'aura d'effet que si elle est expressément convenue dans un document écrit et signé par le représentant autorisé du Fournisseur. Le fait que l'une des parties renonce ou omette d'exercer un droit prévu par les présentes ne saurait être réputé constituer une renonciation à l'un quelconque autre droit prévu par les présentes. Aucun consentement et aucune renonciation de l'une des parties à une disposition des présentes Conditions ne sauraient être opposables à moins qu'ils n'émanent d'un représentant autorisé de ladite partie. Si une quelconque disposition des présentes est jugée non valide ou inapplicable par un tribunal compétent, ladite non-validité ou inapplicabilité ne saurait infirmer ou rendre inapplicable l'intégralité des Conditions; le cas échéant, l'ensemble des Conditions seront interprétées comme si elles ne contenaient pas la disposition non valide ou inapplicable, et les droits et obligations de chacune des parties seront interprétés et appliqués en conséquence. Les recours expressément énoncés dans les présentes Conditions, dans un EDT ou une

Commande, selon le cas, sont les seuls et uniques recours des parties; ils remplacent tous les autres recours prévus en justice ou en équité. Nonobstant toute mention contraire dans les présentes Conditions, le Fournisseur et le Client conviennent que les dispositions des présentes Conditions - qui, de par leur nature, sont censées survivre ou dont il est expressément indiqué qu'elles doivent survivre à la résiliation d'un accord connexe, ce qui inclut les EDT et les Commandes, survivront à toute résiliation.

#### **GARANTIE LIMITÉE APPLICABLE À TOUS LES TRAVAUX INDUSTRIELS**

Tous les travaux industriels effectués par le Fournisseur (les « Travaux industriels »), y compris les travaux d'isolation, de soudure, de raccordement, d'électricité, de peinture, de revêtement, d'hivernisation, de construction, de fabrication, de réparation, de démolition et d'installation, seront assortis de la garantie limitée suivante (la « Garantie limitée »). Sous réserve des conditions et exclusions énoncées ci-dessous, tous les Travaux industriels seront exempts de défauts substantiels au niveau de leur exécution par le Fournisseur pendant une période de 12 mois à compter de leur date de vente ou une période de cinq jours ouvrables après que la défaillance aura été ou aurait pu être constatée par le Client, période la plus courte prévalant (la « Période de garantie »). Le seul et unique recours du Client et la seule et unique responsabilité du Fournisseur en vertu de la Garantie limitée sera l'obligation incombant au Fournisseur de réparer ou de remplacer l'élément défaillant ou, si le Fournisseur le souhaite, de rembourser le montant acquitté au titre des Travaux industriels. La Garantie limitée ne s'applique pas aux éléments matériels, composants, fournitures, pièces ou marchandises fabriquées par une partie autre que le Fournisseur (le Fabricant d'équipement d'origine ou le « FEO »), ce qui inclut les matériaux de construction et les produits de revêtement. L'ensemble desdits matériaux sera régi par la seule garantie du FEO, et le seul et unique recours du Client concernant lesdits matériaux relèvera de la garantie du FEO dans la mesure où ladite garantie est transférable au Client. La Garantie limitée ne s'applique pas aux éventuels dommages, défaillances ou autres problèmes causés par le non-respect par le Client des consignes, des exigences ou des conditions de garantie du Fournisseur ou du FEO.

#### **AUTRES CONDITIONS RÉGISSANT L'ENSEMBLE DES SERVICES RADIOGRAPHIQUES**

Dans le cadre de sa prestation des services radiographiques (les « RT »), le Fournisseur remettra au Client le film/les images et les rapports selon les consignes du Client (p. ex., à quel destinataire et à quelle fréquence les films et rapports doivent être remis) spécifiées dans l'EDT ou la Commande applicable. À la réception d'un rapport RT remis par le Fournisseur, le Client et/ou le propriétaire-exploitant seront tenus de : prendre connaissance du rapport pour s'assurer que les codes, procédures et critères d'acceptation pertinents ont été énoncés dans le rapport; s'assurer que le Client a reçu le film contenant l'ensemble des vues énoncées dans le rapport; conserver le film et le rapport subséquemment; revoir le film si le Client et/ou le propriétaire-exploitant le jugent utile; informer le Fournisseur des éventuels problèmes repérés par le Client dans le rapport ou le film dans les cinq (5) jours ouvrables de la réception du rapport par le Client. Le Client et/ou le propriétaire-exploitant seront responsables de la conservation du film et de l'élimination finale de chacun de ses composants (p. ex., les soudures) ayant été soumis à inspection. Tout film non collecté par le Client au moment de la remise du rapport sera détruit par le Fournisseur. Le Client et le Fournisseur reconnaissent que des radiographies expérimentées peuvent avoir des interprétations différentes de la même image radiographique.

#### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉGISSANT TOUS LES SERVICES SPÉCIALISÉS TELS QUE LES ULTRASONS À ONDES ROTATIONNELLES**

##### **(Y COMPRIS LA MÉTHODE TOFD [TIME OF FLIGHT DIFFRACTION] ET LES ANTENNES À BALAYAGE ÉLECTRONIQUE)**

Les déclarations, découvertes, résultats et/ou rapports réalisés ou préparés par un employé du Fournisseur, dont les découvertes relatives à un élément respectant ou non le code, représentent l'avis émis par ledit employé relativement aux données disponibles au moment de l'inspection et sont fonction, dans tous les cas, des limitations inhérentes auxdites technologies. Le Fournisseur ne saurait être tenu responsable des divergences d'opinions formulées les employés du Client ou par un autre fournisseur. Le Fournisseur recommande que tout avis soit confirmé par l'entremise d'une seconde méthode dans la mesure du possible.

#### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉGISSANT L'ENSEMBLE DES SERVICES RELATIFS À L'INTÉGRITÉ DES PIPELINES**

Il incombe au Client d'effectuer l'ensemble des réparations, revêtements, remplacements et travaux similaires, ce qui inclut les décisions fondées ou basées sur les résultats d'inspection, les calculs de résistance résiduelle et le Programme de gestion de l'intégrité (« IMP » [Integrity Management Program]) du Client. Il incombe au Client de déterminer le calcul spécifique de la résistance résiduelle devant être effectué (B316, B316 modifié, résistance R, etc.) et le coefficient de sécurité devant être utilisé. Le Fournisseur ne saurait être tenu de sélectionner ou de recommander la méthode de calcul ou le coefficient de sécurité pertinents. En ce qui concerne les calculs, l'obligation du Fournisseur se limitera à saisir les données dans le logiciel et à remettre les résultats des calculs au Client. Le Fournisseur ne fait aucune déclaration concernant l'exactitude des données ou des résultats des calculs effectués par le logiciel. Le Client assume la responsabilité de toutes les décisions prises concernant son IMP. Le Fournisseur ne fait aucune déclaration et n'assume aucune responsabilité concernant de quelconques recommandations, propositions de modification, mises à jour ou déclarations similaires émanant des employés du Fournisseur relativement à l'IMP du Client.

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉGISSANT L'ENSEMBLE DES TRAVAUX RELATIFS AU CONTRÔLE DES CONDITIONS ET À LA FIABILITÉ DE L'INGÉNIERIE**

Tous les éventuels rapports, programmes d'entretien, données d'analyse du pétrole et autres documents ou déclarations écrits fournis par un employé du Fournisseur (les « Informations ») sont censés être utilisés par ou sous la surveillance d'un Ingénieur qualifié employé par le Client et/ou engagé par le Client ou un autre fournisseur. Les Informations n'englobent pas de conseils ou de recommandations en matière d'ingénierie. Le Client garantit qu'il dispose d'un Ingénieur qualifié parmi ses employés, à même de déchiffrer les Informations et de prendre toutes les décisions d'ingénierie en matière de réparation, de remplacement ou d'autres interventions, ce qui inclut les programmes d'entretien qu'il jugera appropriés. Le Client sera tenu, en tout temps, de prendre les décisions finales concernant l'ensemble des trajets, techniques, fréquences d'inspection, codes, normes, procédures, critères, indices de gravité, causes sous-jacentes et solutions visant à prévenir ou à corriger les défaillances ou les autres problèmes touchant l'équipement du Client. Le Fournisseur ne saurait assumer cette responsabilité, mais, en l'absence de consignes du Client, le Fournisseur s'efforcera de faire les choix raisonnables sans toutefois garantir au Client qu'il fera les choix adéquats. Les Informations sont destinées à résumer les données recueillies et traitées, et elles visent à compléter les données relativement à l'état des éléments déjà en possession du Client. Les Informations ne prétendent pas représenter et ne sauraient représenter un jugement quant à la sécurité ou à l'intégrité de l'équipement ou des composants contrôlés par le Fournisseur, ni servir à diagnostiquer l'état d'un équipement ou des composants, comme, entre autres, la vraisemblance qu'une défaillance se produise ou le moment auquel une défaillance pourrait se produire. Le Client sera en tout temps responsable des décisions finales concernant les programmes d'entretien. L'ensemble des déclarations, recommandations, propositions ou documents préparés par les employés du Fournisseur représentent uniquement des recommandations devant être approuvées et mises en œuvre par le Client. Si le Client reçoit des rapports et/ou des données d'analyse du pétrole émanant de laboratoires indépendants, le Fournisseur pourra proposer une interprétation desdits rapports et données sous réserve que l'interprétation et les décisions finales émanent du Client, étant entendu que le Fournisseur ne saurait attester de l'exactitude de tels rapports et données. La sélection de l'emplacement et le calcul des niveaux d'alerte par le Fournisseur seront effectués conformément aux codes retenus par le Client. Si le Client a des préoccupations concernant les Informations, il s'engage à consulter un Ingénieur qualifié employé par lui ou un prestataire autre que le Fournisseur.

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE**

Si les services du Fournisseur incluent l'intervention d'un ingénieur qualifié, le Fournisseur garantit que lesdits Services seront réalisés conformément aux normes d'ingénierie standard. Le Fournisseur ne contrôlera pas, ne dirigera pas, ne supervisera pas ce qui suit, et n'en sera pas responsable : le respect par le Client ou d'autres intervenants de leurs obligations et responsabilités; les méthodes, moyens, techniques, séquences ou procédures de construction du Client ou d'autres intervenants; les actes ou omissions du Client ou d'autres intervenants; l'avis donné par un expert indépendant engagé par le Client ou d'autres intervenants. Si le Client informe le Fournisseur par écrit d'une violation de la garantie du Fournisseur concernant les Services professionnels d'ingénierie dans les 12 mois de l'achèvement des Services effectués en vertu d'un EDT ou d'une Commande applicable, la seule et unique obligation du Fournisseur et le seul et unique recours du Client seront la correction ou la réitération du Service défaillant par le Fournisseur ou, si le Fournisseur le souhaite, le remboursement du montant acquitté au titre du Service défaillant.

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉGISSANT L'ENSEMBLE DES RAPPORTS D'EXPERTISE ET DES CONTRATS D'EXPERTISE DANS LE CADRE DE LITIGES**

Si le Fournisseur est engagé en tant qu'expert dans le cadre d'un litige avéré ou potentiel (l'« Engagement »), ses honoraires ne dépendront pas du résultat de la procédure avérée ou potentielle dans le cadre de laquelle le Fournisseur agira en tant qu'expert pour le compte du Client (la « Procédure »). Les conclusions objectives seront présentées sans égard pour la manière dont elles influenceront sur la Procédure afin de garantir que le Fournisseur puisse fournir ses services convenablement. Dans le cadre de son Engagement, le Fournisseur supposera que les informations et données fournies par le Client ou en son nom sont suffisamment précises, complètes et exhaustives pour permettre au Fournisseur de mettre en œuvre ses services. Le Client et le Fournisseur conviendront par écrit, au début de l'Engagement, de la portée précise des services devant être fournis par le Fournisseur, par exemple des avis à émettre et de la manière dont les échantillons ou autres documents ou informations doivent être étudiés, manipulés, stockés et restitués. Le Fournisseur ne sera pas responsable des questions non incluses par écrit dans la portée des services. Le Client sera tenu d'avertir le Fournisseur de tous les délais pertinents de la Procédure. Tous les rapports et documents élaborés par le Fournisseur seront utilisés dans le seul cadre de la Procédure. Tout autre usage de ces éléments devra être autorisé à l'avance et à l'écrit par le Fournisseur. Le Client divulguera suffisamment d'informations concernant les parties pour permettre au Fournisseur de déterminer s'il existe un éventuel conflit d'intérêts. Si le Client souhaite que le Fournisseur effectue des tests conjoints, le Client sera tenu d'obtenir l'accord des autres parties relativement au protocole de test devant être appliqué, et il devra donner des instructions au Fournisseur par écrit relativement aux informations et aux documents pouvant être communiqués aux autres parties.

Le Client défendra, indemnisera et tiendra le Fournisseur franc de tout préjudice concernant l'ensemble des éventuels frais, réclamations, actions, pertes ou mises en cause de la responsabilité, ce qui inclut les honoraires d'avocat, liés ou afférents, de



quelque manière que ce soit, à l'Engagement, sauf à ce que ceux-ci soient causés par l'inconduite délibérée ou une faute grave du Fournisseur. Si le Client représente une autre partie dans le cadre de la Procédure, le Client déclare qu'il a obtenu la confirmation que ladite partie accepte d'être liée par les présentes conditions. Si l'Engagement n'implique pas de témoignage, tous les documents créés par le Fournisseur seront considérés comme confidentiels et ils ne seront pas divulgués à des tiers (à moins que la Procédure ne l'exige) sans l'accord préalable écrit du Fournisseur. Tous les échantillons fournis au Fournisseur seront détruits dans les 60 jours du terme de l'Engagement à moins que le Fournisseur n'ait été informé par écrit qu'il est censé les retourner au Client ou les conserver à titre onéreux.

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉGISSANT L'ENSEMBLE DES SERVICES RÉALISÉS DANS DES PARCS D'ATTRACTIONS, PARCS À THÈME ET FÊTES FORAINES**

Nonobstant tout document stipulant le contraire, les services mis en œuvre par le Fournisseur dans des parcs d'attractions, des parcs à thème, des fêtes foraines ou des lieux similaires se limiteront à la réalisation de tests et de procédures spécifiques sur des rails, des pistes, des soudures et d'autres éléments structurels (les « Pièces »). Lesdits tests et procédures ne permettent pas de détecter tous les défauts et défaillances, et ils ne permettent pas toujours de prédire les risques de défaillance sur les Pièces inspectées. En aucun cas le Fournisseur ne saurait certifier, garantir ou déterminer que les manèges et autres équipements des parcs d'attraction, parcs à thème, fêtes foraines ou autres lieux similaires sont en bon état de fonctionnement, sûrs et sans danger, et/ou qu'ils sont conformes aux lois et règlements fédéraux, d'État, locaux ou autres.

### **CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES GREVEMENTS, REVENDICATIONS ET PRIVILÈGES DE CONSTRUCTION**

Le Fournisseur est habilité à enregistrer des grèvements, réclamations et privilèges de construction sur les immeubles, structures ou terrains du Client au titre de tous les éléments matériels, services et/ou documents fournis par le Fournisseur au Client. En recevant le bénéfice des Services effectués en vertu des présentes, le Client déclare et garantit au Fournisseur que les éléments matériels, services et documents du Fournisseur sont fournis à la demande et au bénéfice du Client, et que le Fournisseur a reçu l'autorisation du Client d'enregistrer les grèvements, réclamations et privilèges de construction sur les immeubles, structures et terrains du Client. Le Fournisseur n'aura aucune obligation au cas où une autre personne ou entité (ce qui inclut, notamment, tout sous-traitant éventuel) enregistrerait ou ferait enregistrer un grèvement, une revendication ou un privilège de construction sur les biens du Client au titre du travail et/ou des éléments matériels fournis au Client. Le Fournisseur et le Client acceptent que la présente clause survive à la résiliation, à l'annulation ou à l'expiration de tout accord connexe relatif aux Services décrits dans les présentes.

### **APPLICABILITÉ DES PRÉSENTES CONDITIONS**

**DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LE CLIENT RENONCE À L'INTÉGRALITÉ DES DROITS, RÉCLAMATIONS, DEMANDES OU CAUSES D'ACTION QU'IL POURRAIT AUTREMENT FAIRE VALOIR EN JUSTICE OU EN ÉQUITÉ, OU QUI LUI SERAIENT ACCORDÉS EN VERTU D'UN RÈGLEMENT VISANT À ÉVITER OU À PASSER OUTRE LA FORME DE L'ENTITÉ DU FOURNISSEUR OU QUI IMPOSERAIT UNE RESPONSABILITÉ À UNE FILIALE DU FOURNISSEUR, QUE CES OBLIGATIONS ÉMANENT DE LA LOI OU SONT BASÉE SUR UNE THÉORIE D'ÉQUITÉ, DE RELATION MANDANT-MANDATAIRE, DE CONTRÔLE, D'INSTRUMENTALITÉ, D'ALTER EGO, DE DOMINATION, DE SIMULACRE, D'ENTREPRISE UNIQUE, DE LEVÉE DU VOILE DISSIMULANT LA PERSONNALITÉ MORALE, D'INÉQUITÉ OU DE SOUS-CAPITALISATION.**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CLIENTÈLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE AUPRÈS DE LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ COMMANDER DES PRODUITS ET/OU DES SERVICES, OU ADRESSEZ-NOUS UN COURRIEL À [SERVICETERMS@ACUREN.COM](mailto:SERVICETERMS@ACUREN.COM).**